



COMPTE-RENDU SUCCINT



Le mercredi 28 juin 2017 à 20h10, le Conseil municipal, légalement convoqué le 22 juin 2017, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire

Secrétaire de séance : Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE

Etaient présents :

Monsieur Joël MANCEL, Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE,
Monsieur Frédéric SPANGENBERG (à partir de 20h21), Madame Manuela MARIE,
Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY,
Monsieur Michel POIROT (à partir de 20h21),
Madame Elianor TAGNE, Monsieur Jean-François BOUTOILLE,
Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Monsieur Michel VANDROUX,
Madame Evelyne LEGROUX, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE,
Monsieur Ludovic LEA, Monsieur Léon JANUS,
Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Alain GELOT,
Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON,
Madame Véronique LAVOCAT, Madame Sandrine PERRON-HARDY,
Monsieur Jean-Charles CIZA, Madame Catherine SANGROUBER,
Monsieur Jean RAFTON, Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT,
Monsieur Charles-Matti ZENTZ, Monsieur Serge RUMEAU

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Daniel CHANEL avait donné pouvoir à Monsieur Joël MANCEL
Madame Marie-Claude LALEMANT avait donné pouvoir à Madame Evelyne PUECHAVY
Madame Muriel DAUVERGNE avait donné pouvoir à Monsieur Jean-François BOUTOILLE
Madame Martine BERNELIN DA SILVA avait donné pouvoir à Monsieur Jean RAFTON

Etaient absents :

Monsieur Frédéric SPANGENBERG pour l'adoption du procès-verbal de la séance du mardi 16 mai 2017
Monsieur Michel POIROT pour l'adoption du procès-verbal de la séance du mardi 16 mai 2017
Monsieur Ludovic LEA pour la délibération 20170628DEL08
Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Isabelle WENGER-ARTZ

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité des présents.



Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 16 mai 2017.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT

1. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)
2. Avancements de grade
3. Création de postes
4. Projet de requalification de la RD190 entre Triel sur Seine et Carrières-sous-Poissy - lancement de la concertation
5. Offre unilatérale de concours – Paroisse de Triel-sur-Seine
6. Signature d'une convention avec la Petite Cavalerie
7. Intention d'adhésion au Parc Naturel Régional du Vexin français (PNR)
8. Subvention exceptionnelle à l'association Amitié Européenne de Triel pour les 50 ans du jumelage France-Allemagne
9. Frais de scolarité 2016/2017
10. Signature d'une convention de partenariat « collèges numériques et innovation pédagogique »
11. Signature d'une convention avec BABY-LOUP
12. Règlement intérieur de la Maison des Jeunes
13. Remise gracieuse exceptionnelle

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 16 MAI 2017

Le procès-verbal de la séance du mardi 16 mai 2017 est adopté par 28 voix pour et 1 abstention (Monsieur Alain GELOT).

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICILE L.2122-22 DU CGCT

Décisions n°2017-61 à 2017-71

20170628DEL01 : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 8 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON), DECIDE

- **D'APPROUVER** le rapport 2016 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

20170628DEL02 : AVANCEMENTS DE GRADE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- DE CREER :

- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
- 1 poste d'animateur principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'attaché hors classe
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe

- DE NOMMER les agents sur ces grades,

- DE SUPPRIMER :

- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe
- 1 poste d'animateur principal 2^{ème} classe
- 1 poste d'attaché principal
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe

20170628DEL03 : CREATION DE POSTES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **DE CREER** un poste d'adjoint administratif territorial et un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe
- **DE NOMMER** les agents sur ces grades.

Les postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et d'attaché seront supprimés au prochain Conseil Municipal de septembre.

20170628DEL04 : PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RD190 ENTRE TRIEL SUR SEINE ET CARRIERES SOUS POISSY - LANCEMENT DE LA CONCERTATION

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-FRANCOIS BOUTOILLE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 6 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Philippe PAILLET, Monsieur Alain GELOT), DECIDE

- **DE DIRE** que le Conseil municipal s'estime insuffisamment informé pour donner son avis sur le projet de requalification de la RD190 entre la ville de Triel-sur-Seine et la ville de Carrières-sous-Poissy avec insertion d'un transport en commun en site propre **et EXPRIME les réserves suivantes** : le projet devrait avoir une vision plus globale, intégrant le territoire de la ville de Triel-sur-Seine, et intégrer un tronçon 2x2 voies sur le tronçon entre AZALYS et la liaison RD30/RD190.

- **D'ADOPTER** les modalités de concertation suivantes proposées par le Conseil Départemental des Yvelines :

- Exposition de panneaux d'information en mairies de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine pendant 4 semaines,
- Mise à disposition du public d'un cahier lui permettant de faire part de ses observations,
- Information du public sur la date de cette exposition dans les bulletins municipaux des communes de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine, dans deux journaux locaux et par voie d'affiches sur les panneaux administratifs desdites communes,
- Mise en ligne sur le site internet du Département des éléments d'information de la concertation publique ainsi que de ses dates.

20170628DEL05 : OFFRE UNILATERALE DE CONCOURS – PAROISSE DE TRIEL-SUR-SEINE

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-FRANCOIS BOUTOILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **D'APPROUVER** l'offre unilatérale de concours dans les conditions fixées par la convention ci-annexée.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents y afférents.

20170628DEL06 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA PETITE CAVALERIE

RAPPORTEUR : MONSIEUR MICHEL VANDROUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public par la société « La petite cavalerie » ci-annexée.

Les recettes sont prévues à l'article 70328 du budget communal.

20170628DEL07 : INTENTION D'ADHESION AU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS (PNR)

RAPPORTEUR : MONSIEUR FREDERIC SPANGENBERG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 30 voix pour et 1 abstention (Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT), DECIDE

- **D'APPROUVER** l'intention d'adhésion de Triel sur Seine au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Vexin.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

- **DE PRECISER** que l'adhésion au syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Vexin fera l'objet d'une délibération distincte.

20170628DEL08 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION AMITIE EUROPEENNE DE TRIEL POUR LES 50 ANS DU JUMELAGE FRANCE-ALLEMAGNE

RAPPORTEUR : MADAME MANUELA MARIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **D'ACCORDER** une subvention de 4 500 euros à l'Association AMITIE EUROPEENNE DE TRIEL pour l'aider dans l'organisation de ce transport.

- **D'INSCRIRE** la dépense à l'article 6574 du budget 2017.

20170628DEL09 : FRAIS DE SCOLARITE 2016/2017

RAPPORTEUR : MADAME FREDERIQUE BROCHOT-MAHER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **MAINTENIR** la participation financière des communes comme suit :

- Maternelle : 973 €
- Élémentaire : 488 €

20170628DEL10 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT « COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE »

RAPPORTEUR : MADAME FREDERIQUE BROCHOT-MAHER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat « collèges numériques et innovation pédagogique ».

20170628DEL11 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC BABY-LOUP

RAPPORTEUR : MADAME HELENE DEBAISIEUX-DENE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DECIDE

- **D'APPROUVER** la convention cadre relative à l'accueil d'enfants hors commune au sein de la crèche Baby-loup avec l'association BABY-LOUP ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents y afférents.

20170628DEL12 : REGLEMENT INTERIEUR DE LA MAISON DES JEUNES

RAPPORTEUR : MADAME SANDRINE PERRON-HARDY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents**, DECIDE

- **D'ADOPTER** le nouveau règlement intérieur de la maison des jeunes et de le rendre applicable à partir du 01^{er} juillet 2017.

20170628DEL13 : REMISE GRACIEUSE EXCEPTIONNELLE

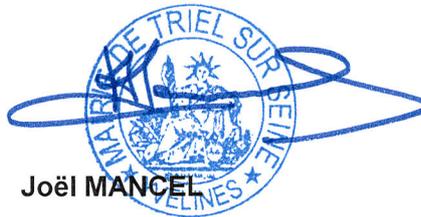
RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents**, DECIDE

- **D'ACCORDER** à titre exceptionnel une remise gracieuse de 52 euros à chacun des 17 locataires du parking Charles Dupuis (liste ci-annexée) soit un montant total de 884 euros.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire,



Joël MANCEL